

# **BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL**





**MIDI-PYRENEES** 

n°12 Raisin de table

16 juin 2011



**OÏDIUM** 



Pression présente mais d'intensité faible. Maintenez la **MILDIOU** surveillance de vos parcelles.

Pression toujours présente. Surveillez vos parcelles.

**VERS de GRAPPE** 

Le 2<sup>ème</sup> vol a débuté. Les premières pontes sont prévues entre le

15 et le 22 juin.

**ACARIOSE - ERINOSE** 

Pression forte. Surveillez vos parcelles.

**RÉGLEMENTATION**: Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011

(voir en annexe)

## MÉTÉO



	Ven	17	Sam	18	Dim	19	Lun	20	Mar	21	Mer	22	Jeu	23
Températures mini maxi	13	27	15	20	11	22	13	30	18	29	18	24	15	23
Tendances		A									4	<b>\$</b>		

### PHÉNOLOGIE

Le stade fermeture de grappes est atteint sur l'ensemble des variétés.

Stades	27	33	35	37		
	Nouaison	Fermeture grappe	Début véraison	véraison	Début récolte	Fin récolte
Précoces *						
Tardives **						

<sup>\*</sup> variétés à débourrement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL

Directeur de publication : Jean-Louis CAZAUBON Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées BP 22107 – 31321 CASTANET TOLOSAN Cx Tel 05.61.75.26.00 – Fax 05.61.73.16.66







BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - RAISIN DE TABLE N° 12 DU 16 JUIN 2011 - Page 1/2



<sup>\*\*</sup> variétés à débourrement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA



### MILDIOU

#### Situation des parcelles

Toujours aucun symptôme sur feuilles et grappes n'a été repéré dans l'aire d'appellation du Chasselas AOC et l'aire de production du raisin de table.

### • Données de la modélisation (Prévisions Potentiel Système IFV)

Les pluies depuis le 7 juin donnent un cumul de 27 mm à Cazes Mondenard et 31 mm à Lizac. Ces pluies ont engendré des contaminations de masse sur Lizac et des contaminations élites (de moindre gravité) sur les autres secteurs.

**Évaluation du risque** : A la faveur des pluies passées et à venir (18, 22 et 23 juin), la pression remonte mais reste tout de même à un niveau jugé faible. Restez vigilants.

### **O**ïDIUM

#### Situation des parcelles

Toujours aucun symptôme n'a été identifié à ce jour dans l'aire de production de raisin de table.

#### • Données de la modélisation (Prévisions Potentiel Système IFV en expérimentation)

La pression exercée par l'oïdium est devenue moyenne avec un risque modélisé sur tous les secteurs. Mais la pression de la maladie est en baisse.

**Évaluation du risque** : Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité de la variété (Centennial, Danlas, Exalta et Italia), le stade et par l'historique de contamination de la parcelle. Maintenez encore votre vigilance.

### BLACK ROT

#### Situation des parcelles

Quelques taches ont été observées sur feuilles, sur Muscat de Hambourg notamment. Mais on n'observe toujours pas de symptômes sur grappes.

### Données de la modélisation

(Prévisions Potentiel Système IFV en expérimentation)

D'après le modèle, la pression exercée par la maladie a diminué, elle est passée de forte à moyenne sur l'ensemble des secteurs.

**Évaluation du risque**: La surveillance doit être maintenue car chaque pluie peut engendrer des contaminations, néanmoins les attaques devraient perdre de leur virulence.



Taches de Black-rot sur feuilles

# **V**ERS DE GRAPPE

### Situation des parcelles

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération a débuté autour du 10 juin chez quelques observateurs du réseau de l'aire d'appellation.

#### • Données de la modélisation (Prévisions Potentiel Système IFV en expérimentation)

Les premières pontes devraient avoir lieu autour du 13 juin sur les secteurs précoces et autour du 22 juin pour les secteurs tardifs. En conséquence, les premières chenilles devraient apparaître entre le 14 juin et le 28 juin

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - RAISIN DE TABLE N°12 DU 16 JUIN 2011 - Page 2/4











**Évaluation du risque**: La surveillance des vers de la grappe en deuxième génération consiste, selon le niveau de pression constatée en fin de G1, à repérer les périodes de ponte et d'éclosion pour anticiper l'émergence des premières larves et limiter ainsi leur incidence (perforations de baies et porte d'entrée pour le botrytis).

# ACARIOSE-ERINOSE

### Situation des parcelles :

De nombreuses parcelles sont touchées par une recrudescence de ces parasites liée aux conditions climatiques de ces derniers jours (sécheresse et chaleur).

Les symptômes d'acariose sont très reconnaissables et se manifestent par des feuilles en rosette gaufrées et un blocage de la pousse.

L'érinose, quant à elle, est présente sur les jeunes pousses et brindilles dans les parcelles fortement attaquées au printemps.



Acarien adulte





Symptômes d'acariose sur feuilles (gauffrage)

# FLAVESCENCE DOREE

Le message réglementaire Flavescence dorée 2011 ainsi que les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Midi-Pyrénées :

http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Mess\_reglem\_flav\_doree-2011-3\_cle8f4514.pdf

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat de chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - RAISIN DE TABLE N°12 DU 16 JUIN 2011 - Page 3/4











#### MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Cette maladie est diffusée par un insecte vecteur, *Scaphoïdeus titanus*, de la famille des cicadelles.

Elle dispose du statut d'organisme de quarantaine au niveau européen et de lutte obligatoire en France. L'arrêté national de lutte obligatoire du 9 juillet 2003 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur, rappelle l'obligation de cette lutte sur tout le territoire national.

Pour les 8 départements de Midi-Pyrénées, des arrêtés préfectoraux fixent la liste des communes en lutte obligatoire à trois ou deux traitements et celles pour lesquelles aucun traitement n'est requis. Cette liste est disponible sur le site internet de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Midi Pyrénées <a href="https://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr">www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr</a>

Dans la région, on estime que les éclosions des premières larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée ont eu lieu autour du 2 mai.

Attention quelle que soit leur localisation, les parcelles de vignes mères de greffons et portegreffes doivent obligatoirement recevoir 3 traitements.

#### Dates des traitements hors agriculture biologique et hors produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements				
Traitement 1 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 30 mai au 5 juin				
Traitement 2 (larvicide)	du 13 au 19 juin	Pas de traitement 2				
Traitement 3 (adulticide)	A prévoir pour fin juillet, attendre confirmation du SRAL dans le BSV					

#### Dates des traitements si agriculture biologique ou si produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 23 mai au 29 mai	du 23 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 6 juin au 12 juin
Traitement 3 (larvicide)	du 6 juin au 12 juin	